

Atelier TMS (Troubles Musculosquelettiques)

De quoi s'agit-il ?

Par cet atelier sur les **Troubles Musculosquelettiques (TMS)**, les salariés peuvent partager au travers d'étude de cas et de réflexions collectives les situations qui présentent des risques.

Une **approche ludique** autour d'un jeu de cartes permet de nourrir les échanges et d'envisager des actions d'amélioration et des résolutions partagées.

Cet atelier peut ainsi intégrer une démarche spécifique de prévention des risques liés à l'activité physique.

Les objectifs

- Acquérir des connaissances sur les TMS
- Savoir identifier les différents facteurs de risques
- Générer un premier niveau d'analyse et de compréhension des activités de travail
- Co-construire une réflexion sur des axes d'amélioration concernant l'amélioration globale des conditions de travail dans l'entreprise

Pour aller plus loin

[Page Risques professionnels sur les postures contraignantes](#)

Déroulement

- Définition des TMS
- Les différents facteurs de risques TMS
- Étude de cas à partir d'une analyse vidéo de l'INRS
- Animation ludique à l'aide d'un jeu de cartes :
 - Identification des facteurs de risques pour l'entreprise
 - Axes d'amélioration



Qui peut en bénéficier ?

Toutes les entreprises et structures adhérentes au CIHL
Public cible : salarié (groupe de 6 à 12 salariés maximum)



Intervenants :

Ergonome



Durée :

Module de 3h maximum en entreprise



Comment en faire la demande ?

Demande de l'entreprise auprès du médecin du travail ou auprès du service prévention : cihl.prevention@cihl45.com